



GUIDE POUR LE COMPTE RENDU

Logo du/des co-organisateur(s)

L'ASSEMBLÉE CITOYENNE
de la 2^{ème} circonscription des Deux-Sèvres



1/ Présentation de l'initiative

Delphine Batho, Députée des Deux-Sèvres, a organisé, en lien avec la Commission nationale du débat public, une réunion de l'Assemblée Citoyenne de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres autour du thème « Comment réussir la transition énergétique ». Cette réunion publique s'est déroulée le jeudi 5 avril 2018 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-lès-Melle (79500).

2/ Déroulement

L'ensemble des participants au débat ont pu prendre connaissance :

- du dossier du maître d'ouvrage ;
- du résumé du rapport du CESE « Comment accélérer la transition énergétique » ;
- du questionnaire.

Outre la présence d'intervenants :

- Lionel Poitevin, Directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine
- Renaud Francomme, Directeur Territorial Régional Poitou-Charentes – GRDF
- Philippe Chadeyron, Directeur Régional Poitou-Charentes – EDF
- Emmanuel Bodin, Directeur Territorial Vienne et Deux-Sèvres – Enedis
- Philippe Dutruc, Président du Directoire de Séolis et de la CCI des Deux-Sèvres
- Jean-Marc Renaudeau, Président de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres

Environ 200 personnes étaient présentes lors de cet Assemblée Citoyenne de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres : des citoyens, des acteurs de la transition énergétique dans le département, des représentants des collectivités et des associations.

Les participants ont pu s'exprimer directement lors de la réunion.

Les questionnaires de satisfaction ont été distribués et remis directement aux représentants de la CNDP à l'issue des échanges.

3/ Contenu des échanges

Après une présentation des grands enjeux du débat public par **Delphine BATHO**, Députée des Deux-Sèvres, et **Jacques ARCHIMBAUD**, Président de la Commission particulière en charge de l'animation du débat public, **Lionel POITEVIN**, Directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a présenté aux participants un panorama de la consommation d'énergie dans le département des Deux-Sèvres (*une consommation d'énergie qui porte principalement sur le bâtiment et les déplacements ; 18,8% d'énergies renouvelables dans les Deux-Sèvres ; les principales filières sont thermiques (bois-énergie et méthanisation ; premier département pour l'éolien dans la Nouvelle-Aquitaine ; département dynamique pour la méthanisation, 5 unités en fonctionnement*).

Philippe DUTRUC, Président du Directoire de Séolis, principal fournisseur et distributeur d'électricité en Deux-Sèvres, a également présenté un panorama local :

- 665 GWh d'énergie renouvelable produite sur le réseau en 2017 pour une consommation de 2800 GWh ;
- 90 bornes de recharge installées ;
- Travail sur un appel à projet pour l'installation de 3 stations GNV

Une première question (Gustave TALBOT, Administrateur FNE Nouvelle-Aquitaine) a porté sur la nécessité que tout projet de développement prenne en considération la biodiversité sauvage. Le participant, en évoquant un grand projet de méthanisation d'un diamètre de 40km avec un approvisionnement et une redistribution des digestats, s'est interrogé sur l'utilité de réaliser des bilans carbonés à ce sujet.

Un participant a ensuite formulé deux remarques d'ordre générale : l'importance de ce débat public, en espérant qu'il porte ses fruits ; et la durée de 100 jours du débat public, très courte à ses yeux. Il a invité à ce que chacun puisse lancer un débat dans sa commune. Il a ensuite fait part de ses interrogations concernant l'**éolien** suite à la publication du rapport par un groupe d'experts. « *Est-ce que la messe est dite ou est-ce que le sujet est encore en débat ?* ».

Une participante a fait part de son souhait que les métiers de l'agriculture soient valorisés, en donnant des ressources supplémentaires aux entreprises agricoles avec la **méthanisation** dans un cadre qu'elle espérerait beaucoup plus individualisé et réduit via de plus petites unités qui distribuent plus localement et qui permettent une ressource très locale et multiple.

Vincent VIGNON, Délégué régional Nouvelle-Aquitaine de France Énergie Éolienne et Vice-Président de l'Agence régionale de biodiversité Nouvelle-Aquitaine a mis en avant la dynamique actuelle où il faut faire à la fois des économies d'énergie mais aussi aller très en avant sur les énergies renouvelables. Concernant les **éoliennes**, « *marqueurs du paysage du XXIème siècle et de l'après-pétrole* », Vincent Vignon considère qu'il s'agit de la réponse de l'énergie électrique qui viendra en substitution de l'énergie fossile, notamment sur les transports. Concernant la **biodiversité**, il a insisté sur la nécessité que les projets d'aménagement (éolien ou solaire) ne soient pas responsables de perte de biodiversité supplémentaire, « *on dit souvent que l'éolien ça tue les oiseaux et les chauves-souris, mais on ne compare jamais, à quantité d'électricité produite, combien d'oiseaux et de chauves-souris sont tués par le dérèglement climatique dû aux énergies fossiles* ».

Selon François GIBERT, ancien Vice-Président du Syndicat professionnel Enerplan, le débat est biaisé puisque la question centrale est : est-ce que l'on va rester sur les 50% d'énergie électrique d'origine nucléaire ? Concernant les **réseaux de chaleur**, il a donné l'exemple du Danemark, pays qui prévoit en 2025 de se passer complètement des énergies fossiles pour la chaleur. Au Danemark, l'accélération a été rendue possible par l'instauration d'une taxe carbone qui est à plus de 100 euros la tonne. « *La seule chose qui fait que l'on économise l'énergie, c'est quand elle est taxée* ». Pour ce participant, dans la mesure où l'on sait que l'énergie fossile détruit le climat, la seule façon de contrer les effets est de mettre en place une telle taxe.

Armel PRIEUR, coordinateur du mouvement Climat 2020 pour les Deux-Sèvres, a fait part de sa préoccupation d'absorber le **gaz carbonique** que l'on produit naturellement. Selon lui, l'agriculture familiale est le secteur le plus important pour absorber le gaz carbonique par les haies, les légumineuses... Il a néanmoins émis des doutes sur les grandes stations de méthanisation qui, selon lui, encouragent l'élevage industriel, facteur de gaz carbonique et de réchauffement climatique.

Enfin, Philippe FERET, Président de l'Association pour du Vent qui développe un parc à thème sur le vent et qui intervient dans le milieu scolaire, a fait part de ses difficultés à expliquer l'impact des énergies pour notre environnement.

Delphine BATHO a ensuite pris la parole en souhaitant que le débat sur la PPE permette de faire entendre les problèmes concrets d'un territoire rural comme celui des Deux-Sèvres :

- Les politiques de réduction de la consommation d'énergie se heurtent à l'**instabilité chronique des mécanismes de soutien public aux travaux d'économies d'énergie**, par exemple le programme « Habiter Mieux », qui, de façon récurrente, « *à des moyens un jour, et n'en a plus le lendemain* ». D'une manière générale, Delphine BATHO souligne le retard de la France en matière d'économies d'énergie alors qu'investir dans ce domaine permet de réduire les factures d'énergie et de créer de l'emploi dans le secteur du bâtiment ;
- L'impact de la taxe carbone sur le pouvoir d'achat est durement ressenti en milieu rural et augmente la précarité énergétique des ménages les plus vulnérables c'est pourquoi il est indispensable que le **chèque énergie soit doublé et étendu à la mobilité** compte tenu de la dépendance à la voiture pour les trajets en milieu rural ;
- La Députée veut aussi alerter sur les dégâts causés par les « **arnaques aux énergies renouvelables** » : la permanence de la députée est « *pleine de dossiers de citoyens qui se sont fait avoir par des entreprises peu scrupuleuses, accompagnées de banques encore moins scrupuleuses, avec des procédures qui n'en finissent plus, et qui profitent de l'envie des gens de se fournir en énergie renouvelables pour les tromper* ». Elle demande une campagne nationale d'information auprès des citoyens les invitant à se rendre auprès d'artisans connus et référencés, mettant en garde contre le démarchage à domicile, et invite l'Etat comme les opérateurs à « faire ménage » car ces affaires portent un préjudice considérable aux consommateurs comme à l'image des énergies renouvelables ;
- Les projets de **méthanisation agricole** mettent trop de temps à voir le jour, moins pour des problèmes de financement que pour des problèmes d'acceptabilité locale. Delphine BATHO a trouvé intéressant l'initiative de France Nature Environnement qui a publié un « Méthascope ». Dans les débats sur les énergies renouvelables, la députée observe qu'il faut de la cohérence et en finir avec une sorte de « *les énergies renouvelables, tout le monde est pour mais pas à côté de chez soi* » ;
- Enfin, concernant les **écomatériaux biosourcés pour les travaux d'efficacité énergétique, dont le développement est très intéressant pour un territoire rural comme les Deux-Sèvres**, on se heurte aux freins des grands acteurs et du CSTB. Cela empêche le

développement de nos filières locales, notamment dans le domaine du chanvre ou de la paille, qui ne demandent qu'à s'épanouir. Il est indispensable que les matériaux biosourcés bénéficient des crédits d'impôt pour les travaux d'efficacité énergétique.

Jean-Marc RENAUDEAU, Président de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, a évoqué qu'outre les financements, il y avait des **freins au développement de la méthanisation** :

- Il y a eu des difficultés parce que les déchets, les effluents d'élevage, sont moins méthanisables que la production fourragère pure. Le puit de matière première pour la méthanisation en France est à 90% dans nos exploitations d'élevage : il y a un gisement important dans les Deux-Sèvres. La France a fait le choix de mettre les déchets organiques des exploitations et moins d'intrants venant de production végétale, alors qu'il en faudrait aussi ;
- la méthanisation c'est aussi une autre activité, ce n'est pas une diversification : il faut qu'il y ait quelqu'un dédié à cette activité, car on est dans le domaine industriel ;
- l'administration ne savait pas vers qui déposer les dossiers d'instruction ;
- difficultés d'accéder à des prêts auprès des banques.

Le Président de la Chambre d'Agriculture a évoqué la **nécessité que les projets soient à taille humaine**, à taille de l'exploitation : souhaite que ce soit un collectif agricole afin que la valeur ajoutée reste sur les exploitations et les territoires. Il a également fait part de sa position en faveur du stockage de l'eau, projet qui « sert l'élevage » puisque « si l'on veut maintenir l'élevage dans le département, il faudra pouvoir, face au changement climatique, maintenir les cultures qui pourront nourrir les animaux ».

Pour Renaud FRANCOMME (GRDF), l'enjeu de la méthanisation pour l'agriculture est très fort car 90% des gisements sont dans le monde agricole. Il a indiqué que GRDF souhaitait valoriser le méthane à vocation d'injection et soutenait le monde agricole pour les aider à ce que les projets voient le jour tant dans l'acceptabilité technique que dans l'acceptabilité territoriale. GRDF apporte également un appui pour faciliter les financements.

Un participant a confirmé que la méthanisation à taille humaine était une bonne chose pour les agriculteurs. Il a par ailleurs évoqué l'intérêt de la méthanisation pour les gros pôles agro-alimentaire, dans une démarche d'économie circulaire. Il souhaite la **mise en place d'un schéma régional de la méthanisation**.

Lionel POITEVIN (ADEME) a confirmé l'existence d'un schéma régional de la biomasse qui intègre les aspects méthanisation. Le SRADDET comprend une partie sur les énergies renouvelables. Avec l'Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre, une cartographie des gisements potentiels a été établie, notamment sur les déchets de l'agro-alimentaire. Ce schéma qui existe au niveau de l'Observatoire sur la base des gisements, essaye par ailleurs d'éviter les zones blanches et les conflits d'usage pour avoir une bonne utilisation des gisements sur l'ensemble du territoire.

Un participant est intervenu sur les « charlatants qui nous téléphonent régulièrement, une vraie plaie ». Au niveau des transports, le diesel n'est pas mort dans les campagnes pour les tracteurs. Il **regrette la surtaxation du gazoil** car on a oublié que les moteurs à essence consomment plus, ce qui entraîne davantage de CO2. Il s'est interrogé sur le **stockage sous forme d'hydrogène**, « solution envisagée pour le futur ? ». Concernant les **éoliennes**, ce participant s'est interrogé sur la possibilité d'avoir des projets d'ensemble pour connecter plusieurs lots d'éoliennes pour faire une unité d'hydrogène.

Philippe Chadeyron (EDF) s'est dit tout d'abord « surpris » par la « tonalité apaisée » des débats de la soirée, notamment concernant le nucléaire. Concernant le **stockage**, il a estimé que c'était l'eldorado de la seconde partie de la XXIème siècle, toutes les grandes entreprises du monde concentrent d'énormes efforts de R&D à ce sujet. EDF a par ailleurs lancé un plan stockage (exemple de villages isolés à La Réunion où des dispensaires médicaux bénéficiaient d'énergie photovoltaïque

mais qui rencontraient des ruptures d'approvisionnement. EDF a pallié ces intermittences par un apport en conteneurs de stockage, de batteries, qui permettent aux dispensaires d'avoir en permanence de l'énergie). Ces produits, qui ne sont pas encore économiquement viables, sont appelés à se développer au rythme de l'émergence souhaitable des énergies renouvelables dans le monde.

Philippe DUTRUC (Séolis / CCI) est revenu sur la **méthanisation**, en précisant que « *l'avenir est à la petite méthanisation* » mis entre les mains d'un ou de quelques exploitants agricoles. Afin d'apporter des revenus complémentaires aux éleveurs qui sont notamment lésés par la nouvelle règle sur les zones défavorisées, la Chambre d'Agriculture et Séolis travaillent au **développement de la méthanisation à la ferme**. Concernant le **transport**, il faut arrêter de mettre en parallèle les trois ou quatre solutions techniques qui existent car quand on fait cela, on ne développe pas de réseaux. Pour que la solution soit opérationnelle il faudrait développer soit un réseau de distribution d'hydrogène, soit un réseau de distribution de gaz, voire de biogaz, soit un réseau électrique. On ne pourra pas se permettre d'avoir les trois en même temps. **Le gouvernement doit prendre ses responsabilités**, il y a eu beaucoup de réflexions sur le sujet : selon Philippe DUTRUC, l'électricité va très bien pour les véhicules légers, particuliers, avec des prix au kilomètre qui défient toute concurrence, « *et ça fonctionne* » ; pour le poids-lourd, il faut arriver sur des circuits de gaz qui, demain, seront du biogaz, et c'est le sens de l'opération lancée par la Région sur le développement de stations-service GNL ; l'hydrogène, cela fonctionne, mais ce n'est pas encore mature, et les prix sont tels que cette solution n'est pas opérationnelle sauf dans des cas très particuliers, sans parler du risque industriel qui est derrière. Enfin, sur le **stockage**, Philippe DUTRUC a reconnu qu'il n'y avait pas de solutions de stockage techniquement mature, à l'exception peut-être du stockage-batterie. D'autres solutions comme la fabrication d'hydrogène et la destruction d'hydrogène plus tard qui permet de produire autre chose, mais les rendements sont très faibles.

Concernant le **stockage de l'énergie**, Renaud FRANCOMME (GRDF) a estimé que l'avenir sera de **mettre en complémentarité le réseau électrique et le réseau gaz**. En effet, des techniques existent pour transformer le surplus d'énergie produite par les éoliennes et les panneaux photovoltaïques en gaz dont les réseaux ont une très grosse capacité de stockage (estimée à au moins 50% de leur capacité actuelle). Par ailleurs, en cas de manque d'énergie électrique, on sera capable de transformer le gaz en électricité. **Il faudra utiliser les forces de chacun des grandes infrastructures énergétiques en France pour les rendre complémentaires les unes avec les autres.**

Un participant a évoqué le modèle agricole et la nécessité d'avoir un bilan de l'intérêt, pour le monde agricole, des **retenues de substitution** (économisation en eau, qualité de l'eau, emplois créés...).

Concernant la **méthanisation**, un participant travaillant dans le domaine des énergies renouvelables s'est demandé si le fait de brûler du gaz ne crée pas des gaz à effet de serre. Il ne comprend par ailleurs pas le terme de « gaz renouvelable » car, pour lui, un gaz brûlé n'est plus un gaz renouvelable. Delphine BATHO a réagi en indiquant qu'il s'agissait du méthane renouvelable. Pour Renaud FRANCOMME (GRDF), du méthane qui brûle produit certes du CO₂, mais le gaz utilisé est un gaz fossile que l'on va chercher dans le sous-sol et donc qui émet du CO₂ stocké dans le sol là où demain, avec du biométhane, le carbone qui est émi sera recyclé par la nature et repris pour produire du méthane. Il n'y a plus d'injection supplémentaire de carbone dans l'atmosphère.

Sur la problématique du **bois**, un participant a évoqué l'agro-foresterie, subventionnée par la Région Nouvelle-Aquitaine, mais ni le département des Deux-Sèvres, ni la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres n'en parlent, alors qu'il y a un vrai développement à mener. L'agro-foresterie permettrait d'aménager les terrains, mais aussi de garder l'eau dans le sol pour éviter la sécheresse et les inondations.

Concernant l'**agro-foresterie**, Jean-Marc RENAUDEAU a évoqué deux sites expérimentaux récents sur le sujet. Concernant la consommation des tracteurs, ceux-ci roulent au GNR, gazole non routier spécifique à l'agriculture, et des expériences ont été menées dans le département pour les faire

fonctionner à l'huile végétale. Aujourd'hui, les motoristes regardent au GNV et dans le réseau des agriculteurs, notamment l'association des agriculteurs méthaniseurs de France, il existe un cas d'agriculteur ayant sa station GNV sur son exploitation au pied du méthaniseur et pour le moment seule sa voiture roule avec ce gaz. En Deux-Sèvres nous avons la particularité d'avoir un taux de voiture important par rapport à la population avec deux spécificités : un département rural et un chef-lieu de département qui est la capitale des mutuelles. Le Niortais remporte le record de France du nombre de voitures par habitant. On aura un problème sur le monde rural sur les déplacements, par rapport à l'avenir il faudra trouver des solutions sur l'après-diesel, ou l'après-essence fossile.

Guy MOREAU, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine, a rappelé que la loi NOTRe avait confié aux Régions la transition énergétique et la biodiversité. En Nouvelle-Aquitaine, le bois est la première énergie renouvelable, l'éolien vient en second, le photovoltaïque en troisième et enfin la méthanisation en quatrième. Sur la **méthanisation**, en 2017, dans le budget, la Région avait mis des millions d'euros en prévision des projets de méthanisation et l'argent n'a pas été quasiment consommé. Le lisier et le fumier, chez nous, font la méthanisation. Cependant, les projets qui étaient prévus nécessitaient souvent un certain nombre d'agriculteurs, parfois lointains, avec toutes les difficultés engendrées en termes de mobilité. Par ailleurs, de nombreux projets ont été abandonnés puisque la partie épandage, entre le méthaniseur et l'exploitation, engendrait des coûts très importants. La Région est favorable à des projets plus modestes rassemblant des agriculteurs plus proches les uns des autres, même si le coût moyen de ces dossiers sont souvent plus importants. Ces projets sont par ailleurs plus acceptables pour la société. Sur l'**agro-foresterie**, il y a un grand projet sur la Région. Enfin, sur le **stockage de l'énergie**, de nombreux investissements et de fonds pour l'innovation sur ce domaine et tous les projets qui iront dans ce sens-là seront aidés par la Région en grande partie.

Un participant a fait le constat qu'il y avait beaucoup de constructions (maisons particulières) sans panneaux solaires. Il s'est interrogé sur les freins qui pouvaient exister à la production de l'énergie par les particuliers.

Un autre participant, travaillant dans le domaine de l'ingénierie, a évoqué le **bâti existant** : concernant l'**isolation**, il a émis le constat que la loi n'allait pas assez loin. Enfin sur le **bâti neuf**, il existe des labels « *plutôt bien* » mais la réglementation thermique de 2018 est toujours la même qu'en 2012.

Lionel POITEVIN (ADEME) est revenu sur la question du **bilan carbone de la méthanisation** en précisant que tous les produits qui n'iraient pas dans les digesteurs sont des produits qui vont émettre du méthane parce qu'ils sont peut-être mal stockés ou mal épandus. On a un gain important en terme de carbone au travers de la méthanisation. Pour les épandages, on va substituer à des engrais minéraux, qui nécessitent des fossiles pour les produire, un produit en cycle court qui retourne au sol. On a non seulement l'intérêt du méthane en tant que tel qui est produit en cycle court et on a un intérêt en amont sur la gestion des déchets et en aval sur le retour au sol au travers d'engrais substitués. Globalement, donc, le bilan carbone est très intéressant.

Philippe CHADEYRON (EDF) s'est dit surpris qu'on ne puisse toujours pas, dans les centres-villes, installer des toits solaires. Il existerait des **résistances** d'un autre temps des Bâtiments de France qui refusent des **projets éoliens** parce qu'on voit sur un azimut sur 360 une pale d'éolienne dans l'objectif d'un clocher d'un village et qui entraîne un rejet du projet.

En réponse, Delphine BATHO a indiqué qu'il était normal qu'on ne puisse pas forcément mettre du solaire sur les toitures dans les secteurs sauvegardés. De la même façon sur l'éolien, la députée soutient à fond le développement de l'éolien mais quand il y avait eu la décision par rapport à des projets de ZDE dans des portions du territoire du sud des Deux-Sèvres qui était concerné par l'outarde, elle avait soutenu la position de la DREAL. « *Les énergies renouvelables, il faut les développer massivement, mais pas forcément partout et de façon généralisée* ». Sur l'**autoconsommation**, Delphine BATHO a admis qu'il existait aujourd'hui un problème (une ordonnance a été prise sur le

sujet, il y a des débats récurrents, une prise de position récente de la Commission de Régulation de l'Énergie) : comment faire pour encourager les citoyens à être auto-producteur d'énergie. L'enjeu au niveau national est d'articuler le fait de garder un réseau national qui garanti à chacun une sécurité d'approvisionnement, un tarif unique de l'énergie quel que soit le nombre de kilomètres de câbles qui vont jusqu'à chez soi, et un modèle beaucoup plus localisé, décentralisé. Cette question n'est toujours pas réglée. Concernant la **méthanisation à la ferme**, Delphine BATHO considère que, pour que ces projets marchent, ils doivent nécessairement être collectifs pour des raisons techniques d'apports et de gestion. Les schémas qui existent aujourd'hui sont au niveau régional. Mais la Nouvelle-Aquitaine est une très grande région. Au niveau des Deux-Sèvres, il faudrait un minimum de planification pour que les projets de méthanisation se fassent là où il y a des points d'injection possibles dans le réseau et que l'on regarde stratégiquement où il est intéressant d'en développer, soit parce qu'il y a de l'agro-alimentaire, soit parce que l'on a un éco-système d'exploitations agricoles. La méthanisation est plus rentable pour faire du biogaz que pour transformer tout de suite le biogaz en électricité. Il faudrait un comité stratégique de la transition énergétique deux-sévrienne. Idem sur le solaire, il faudrait des ombrières photovoltaïques sur les toitures des supermarchés. On a un problème avec les schémas de raccordement et les capacités d'injection sur le réseau : il y a déjà des projets qui sont en file d'attente dans les Deux-Sèvres par rapport à ce problème d'injection. Il y a des projets intéressants, originaux, qu'on ne peut réaliser car nous n'avons pas de solutions de raccordement économiquement acceptables : par exemple, lorsqu'il y a eu la grippe aviaire, un agriculteur faisant du canard avait imaginé une solution qui était de faire des ombrières photovoltaïques avec un système de filet, permettant à ce que les animaux ne soient plus en contact avec les oiseaux migrateurs. Ce projet ne consistait pas à organiser une sorte de concurrence sur l'usage des sols. Ce projet est bloqué par le fait qu'il est à un endroit où il y a un grand trou dans le schéma de raccordement et il y a du coup une équation économique qui n'est pas soutenable. Delphine BATHO sent un problème de pilotage stratégique dans le département, en-dehors de ce que tout le monde fait, pour donner de la cohérence, de la visibilité aux solutions sur la filière bois, l'agro-foresterie, tous les types d'énergies renouvelables.

Concernant la **méthanisation**, Jean-Marc RENAUDEAU a indiqué que la Chambre d'agriculture était entrain de travailler sur la possibilité pour que des gens qui n'ont pas de réseau de gaz ou qui ne souhaitent pas faire de la cogénération, puissent développer la méthanisation à la ferme et que le gaz soit transporté par bombonne. L'objectif étant qu'il n'y ait qu'un seul point d'injection. Cela permettrait d'avoir une méthanisation individuelle sur l'exploitation et d'avoir qu'un seul point de raccordement. Le soucis n'est pas technique, mais il est dans les tarifs, quand on est individuel avec un petit volume de production, le tarif est fixé ; et dès que l'on se regroupe, on passe à un volume de production supérieure, donc le tarif est plus bas. Une discussion se met en place au niveau national pour **garder le tarif unitaire que l'on aurait à titre individuel sur le fait de se mettre en collectif sur le point d'injection**.

Le représentant de France Nature Environnement a abordé le sujet **éolien** et notamment l'outarde en soulignant que le problème souvent n'était pas lié aux éoliennes mais à l'exploitation du sol. Les outardes sont au pied des éoliennes à condition qu'il y ait des jachères. Le sujet est emblématique sur le Poitou-Charentes. Le **schéma de raccordement électrique** représente une réelle difficulté pour le développement et les raccordements des énergies électriques : les gestionnaires de réseau regardent la puissance nominale des installations et ils considèrent qu'un panneau solaire ou une éolienne va produire 100% du temps, 365 jours par an, sauf que ce n'est pas vrai puisque l'on est sur un système intermittent. Il est extrêmement important de **s'assurer que les gestionnaires de réseau raisonnent en production réelle et non nominale qui n'arrive jamais**. Enfin, pour représentant de France Nature Environnement « *l'ADEME sort un scénario 100% renouvelable, NegaWatt montre que l'on peut faire 100% de renouvelable. Donc quid du nucléaire ?* ».

Un participant est revenu sur la « **maison à énergie positive** » en soulignant qu'il existait aujourd'hui de nombreuses technologies mais un couple qui souhaite investir dans l'immobilier, entre le prix du terrain et de la construction, doit obligatoirement faire des choix (plancher chauffant,

thermodynamique...). Un accompagnement beaucoup plus important doit être prévu.

Philippe DUTRUC, sur le volet **raccordement**, a insisté sur le fait que les points d'injection coûtent entre 5 et 10 millions d'euros et cela prend au moins 6 à 7 ans pour être mis en place. Le vrai sujet, c'est que le réseau de distribution est géré par un opérateur (Gérédis ou Énédis) pour le compte du propriétaire, qui est la commune ou son syndicat d'électricité. L'injection n'est pas le vrai problème du propriétaire. Dans les Deux-Sèvres, pour faciliter le travail, il a été décidé de faire une conférence annuelle réunissant les acteurs de la distribution, de l'injection, de la production, afin que tout le monde voit ce qui est en liste d'attente, ce qui est encore libre de raccordement, et s'il y a des dérives ou des demandes complémentaires à quelle échéance on peut le faire. L'objectif est que ce soit transparent.

Concernant la **méthanisation**, un participant a fait part de son expérience. Hébergé dans plusieurs fermes en Allemagne équipé de méthanisation, il a fait le constat de la polyvalence de ces fermes, élevage et culture. Ils produisent et ils consomment, ils ne vendent que le surplus. Sur les **économies d'énergie**, on considère qu'un yaourt, pour arriver chez nous, c'est au moins 3.000 kilomètres de trajet. A propos des **énergies fossiles**, le nucléaire est l'énergie qui sera la plus rare, on aura fini l'uranium avant la fin du pétrole. Enfin l'**hydrogène**, ça fonctionne très bien si les constructeurs décident que l'ordinateur de bord veuille bien le gérer.

Un Maire a fait part d'une remarque sur l'installation du **photovoltaïque** dans une commune : dans une petite commune rurale obligée de revendre la production, il faut faire une régie, ouvrir un budget annexe qui est alimenté par la production vendue, ce qui vient en déduction de l'investissement tous les ans, sauf que comme c'est en régie, c'est un compte spécifique en trésorerie et l'argent qui est sur ce compte n'est pas réinjectable dans le budget général. Si une commune ne peut pas développer du photovoltaïque en permanence, si elle n'a pas des surfaces en bâtiment suffisamment importante, le bénéfice produit ne peut être utilisé. Une petite commune rurale n'a pas les moyens de consommer ce qu'elle produit parce qu'on ne consommerait pas aux mêmes heures de production.

Un participant s'est interrogé sur le coût pour installer des panneaux photovoltaïques, la méthanisation du monde agricole.

Pour Philippe CHADEYRON (EDF), le **nucléaire** « *ce n'est pas le sujet* ». Le sujet c'est l'efficacité énergétique, comment on lève les freins très nombreux pour développer les énergies renouvelables, les résistances, le stockage, les solutions d'avenir, peut-être qu'un jour le nucléaire du futur n'aura rien à voir avec celui-là. Quand on aura trouvé toutes les solutions aux freins qui ont été évoqués sur la méthanisation, l'éolien, le photovoltaïque, l'acceptation de toutes les parties prenantes qui s'y opposent, qu'elles soient riverain ou d'origine biodiversité, le nucléaire glissera tendanciellement vers le zéro. Par ailleurs, concernant l'impact de la démographie sur le monde et sur la France, Philippe CHADEYRON considère que les objectifs que l'on s'assigne ne sont pas prêts d'être atteints. Le rôle d'une entreprise comme EDF est de faire en sorte que tous les français aient de l'électricité de manière suffisante, et de manière la plus propre possible.

Un autre participant s'est interrogé sur la stratégie des différents gouvernements depuis vingt ans pour la transition énergétique.

Enfin, un participant a fait remarqué que le patrimoine était là depuis près de cent ans, et que dans cent ans il sera encore là, quid des panneaux solaires et des éoliennes ? La conservation du patrimoine et de la biodiversité, oui, mais la transition énergétique est la priorité. **Par rapport au débat, il s'est interrogé sur sa portée et son utilité** dans la mesure où les grandes lignes directrices ont déjà été tracées.

Pour conclure Delphine BATHO a répondu à l'interrogation sur la stratégie des différents gouvernements pour la transition énergétique, « *c'est le cœur du débat* ». Depuis le Grenelle de

l'Environnement, la méthode est de dire que « *la nation se fixe pour objectif de faire...* ». Or, aucun des objectifs n'est atteint. Par ailleurs, le terme même de « transition énergétique » doit être revu, puisque la « transition » fait référence à l'état intermédiaire et non à l'objectif prioritaire à atteindre qui est la sortie des énergies fossiles. Nous ne pouvons pas attendre de savoir s'il n'y a plus de pétrole pour arrêter d'en consommer. Par rapport à ce qu'il se passe au niveau du climat, il faut laisser 80% des réserves connues de pétrole dans le sol. Cette technique d'affichage politique qui consiste à mettre dans les lois « *on se fixe pour objectif de...* » ne fonctionne pas. Il faut travailler sur les moyens que l'on se donne pour que les choses soient possibles et concrètes. Pendant longtemps on s'est rassuré sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre = redémarrage de l'économie française, augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Il y a eu tout un impact de la crise économique sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui n'était pas lié à un effort des politiques publiques pour réduire ces émissions ; en dix ans, les émissions importées, ce que l'on consomme en France, ont considérablement augmenté. Il y a une exigence de crédibilité, de vérité, « *il faut arrêter de nous balader avec des objectifs* ». La **question des coûts** est fondamentale à l'échelle individuelle et pour la Nation. La Nation n'a pas les moyens de tout faire et de tout payer, elle doit faire des choix dans un moment où le bon choix est un **choix de diversification des énergies renouvelables**. Il faut un ensemble de solutions (biomasse, méthanisation, éolien, photovoltaïque...). Mais il faut avoir l'honnêteté de dire que l'on est face à un mur d'investissements, la transition énergétique suppose un effort d'investissement très important : se pose donc la question de comment on le finance ? qui paye ? Actuellement, c'est nous tous dans la CSPE qui finançons les tarifs de rachat des énergies renouvelables. Est-ce que ce modèle est soutenable ? Il y a une question de capacité de financement de l'investissement pour la Nation qui oblige à faire les choix qui sont les plus pertinents technologiquement et économiquement. De ce point de vue-là, le nouveau nucléaire n'est plus compétitif par rapport aux énergies renouvelables. Il faut distinguer le débat sur ce qu'on fait du parc actuel et comment on diminue la part du nucléaire en France, mais faire du nouveau nucléaire ça n'a aucune rationalité économique au regard des coûts de production. Cette question des coûts pose un **problème de modèle**. Si dans les années où nous avons lancé la construction du parc nucléaire en France nous avons appliqué les règles d'aujourd'hui, avec une société anonyme, des capitaux privés, dans un marché dérégulé ouvert à la concurrence, il n'y aurait pas eu la construction du parc nucléaire. Le modèle européen de dérégulation du secteur de l'énergie, pour lequel une nouvelle étape est en cours de négociation à Bruxelles avec la fin des tarifs réglementés de l'électricité, ce n'est pas la pente sur laquelle il faut aller quand on a besoin de faire un changement de modèle énergétique qui suppose des décisions de la puissance publique que la main invisible du marché ne choisira jamais de faire toute seule. Pour la main invisible du marché, le moins cher pour produire de l'électricité en Europe c'est le charbon. Enfin, concernant la **programmation pluriannuelle de l'énergie**, Delphine BATHO a évoqué un problème dans le débat : le débat de ce soir est utile. Mais il y a un problème dans le processus enclenché au niveau national puisque la logique aurait voulu que le débat porte sur le projet du gouvernement. Or, en parallèle, il y a le débat comme celui de ce soir, et d'un autre côté le gouvernement qui travaille sur son projet de programmation pluriannuelle de l'énergie qui sortira juste après le débat. Nous n'avons pas la certitude que le gouvernement tiendra compte ce qui est dit dans le débat. Il aurait été préférable qu'il y ait une deuxième étape du débat où on discute du projet du gouvernement sur lequel, en plus, c'est un décret au final, et ce n'est pas soumis à la représentation nationale à travers le Parlement.

Une porte-parole d'un mouvement refusant les compteurs Linky s'est ensuite exprimée pour faire part de son désaccord avec les compteurs communicants.

Suite à une question sur les **barrages hydroélectriques**, Delphine BATHO a indiqué qu'ils étaient entrain d'être privatisés. Elle a évoqué un patrimoine considérable, un moyen de production très important dans le nouveau modèle énergétique car c'est un moyen de stockage très flexible par rapport à l'intermittence des énergies renouvelables. D'autres enjeux ont également été évoqués, par rapport à la politique de l'eau. La privatisation semble enclenchée et un rapport de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale est en cours sur le sujet.

Jacques ARCHIMBAUD a conclu le débat en faisant part de ses observations

- Il faut en finir avec le **stop-and-go** (je fais une politique, je change de politique, je fais une réglementation, j'en refait une). Il faut s'installer dans la continuité. Par ailleurs, ce que fait le Ministère de la transition écologique ne peut pas être défait par le ministère de l'agriculture, ou vice-versa ;
- Sur les **prix et la fiscalité** - En France nous avons un problème de compatibilité entre la fiscalité écologique avec la justice sociale ;
- **Les arnaques à la consommation** – Il est temps mettre de l'ordre là-dedans, cela fait beaucoup de tort aux énergies renouvelables. Il faudrait une régulation ;
- Sur la **méthanisation** - Nécessité de trouver des équilibres de taille, de relation entre ce qui se fait à la ferme, l'individuel et le collectif, et ce qui est du domaine de l'agro-alimentaire. On a un problème d'ajustement qui se fait par la qualité de la négociation, de l'accompagnement des projets ;
- Sur **l'éolien** - Source d'énergie qui est appelée à se développer mais il faut faire attention aux remarques des concitoyens qui, à tort ou à raison, estiment qu'il y a des endroits où des éoliennes ont été installées alors qu'il n'aurait pas fallu ; des paysages que l'on massacre ; des problèmes de coûts. Il faut être très attentif à ces questions. Le sujet territorial revient beaucoup, il faut des espaces dans lesquels on négocie avec chaque territoire les solutions les plus adaptées. Cette négociation au plus près des territoires est importante ;
- Sur le futur, la question de l'**hydrogène** – Que fait-on en attendant que cela soit totalement opérationnel ? On a un moment de transition entre maintenant et cette solution et on doit prendre des décisions qui ne soient pas irrévocables, il faut faire des choix forts ;
- Sur le **nucléaire** - Il y a un vrai sujet en France. La question de la réduction de la part du nucléaire est un sujet d'opinion, on ne peut pas évacuer les problèmes de sécurité et de sûreté. Il faut arriver à un mix énergétique qui soit acceptable car il y a des arguments en faveur du nucléaire ;
- Sur l'**autoconsommation et service public** - Le syndicat CGT lance des grèves en ce moment sur ces sujets d'énergie autour de l'idée « attention à l'autoconsommation » car qu'est-ce que cela signifie dans un pays où il y a une tradition de solidarité. Ce sujet est assez semblable au débat public sur la sécurité sociale, sur l'éducation... Quel service public pour tout ça ?